

# Repères & Analyses Statistiques



## Enquête Besoins en main-d'œuvre : Légère progression des intentions d'embauche pour 2011

### Les chiffres-clés 2011 :

**1 542 400** projets de recrutement, soit une hausse de 1,1 % par rapport à 2010

**18,0 %** des établissements envisagent de recruter en 2011 (-1,7 point par rapport à 2010)

**37,6 %** d'intentions d'embauche jugées difficiles (-2,3 points)

**38,9 %** de projets de recrutement saisonniers (+1,0 point)

**64,7 %** des projets d'embauche dans le secteur des services (+2,0 points)

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est menée à l'initiative de Pôle emploi. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Elle met également en évidence l'importance des difficultés rencontrées par les employeurs potentiels et le recours à l'emploi saisonnier. Réalisée dans le contexte de reprise économique, cette dixième édition offre un panorama unique des perspectives de recrutement pour 2011.

*Les perspectives d'embauche progressent de 1,1 % en 2011, pour s'établir à 1 542 400 projets, répartis dans les 386 bassins d'emploi français (métropole et DOM). 18,0 % des employeurs envisagent de réaliser au moins une embauche au cours de l'année – soit 1,7 point de moins qu'en 2010 – ce qui constitue un potentiel de 428 400 employeurs. Par conséquent, le nombre moyen d'intentions d'embauche par établissement recruteur est en hausse, passant de 3,2 à 3,6 en un an.*

*À l'exception des structures ne comptant aucun salarié, la propension à recruter est corrélée à la taille des établissements. Cependant cette année, le pourcentage d'établissements envisageant de recruter est en baisse dans les unités de moins de 50 salariés. En revanche, il est à la hausse dans les établissements de grande taille : plus de la moitié des structures d'au moins 100 salariés envisagent d'embaucher cette année. La part des recruteurs varie également selon le secteur d'activité considéré. Les employeurs potentiels sont 14,0 % dans le commerce et 15,8 % dans la construction, alors que le ratio est supérieur à 20 % dans les services aux particuliers (21,9 %) et dans l'agriculture (20,4 %).*

*Les difficultés d'embauche, exprimées par les employeurs, sont orientées à la baisse cette année. Elles concernent 37,6 % des projets de recrutement, contre 39,9 % l'an passé. Par ailleurs, parmi les embauches prévues pour 2011, 600 100 sont liées à une activité saisonnière (38,9 % du total des recrutements), soit une hausse de 3,8 % par rapport à 2010.*

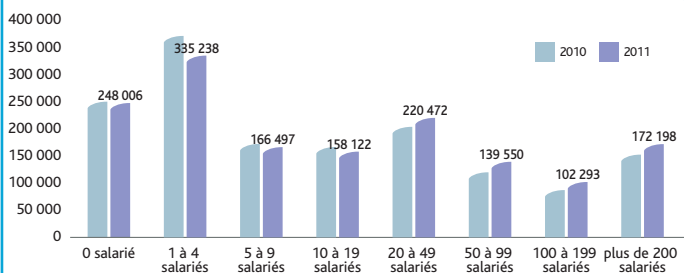
### Les métiers les plus recherchés

Cette année encore figurent, parmi les profils les plus demandés, plusieurs métiers de services auprès des particuliers comme les serveurs, les animateurs socioculturels, les apprentis de cuisine ou les aides à domicile. Les services aux entreprises offrent également des opportunités sur des postes opérationnels

et peu qualifiés (agents d'entretien de locaux) ou d'encadrement (ingénieurs et responsables informatiques). En outre, plusieurs métiers du domaine agricole (viticulteurs, arboriculteurs, cueilleurs et agriculteurs salariés) se maintiennent parmi les profils les plus recherchés par les employeurs : ils regroupent 9,4 % de l'ensemble des besoins formulés, le plus souvent en contrats saisonniers.

Graphique 1

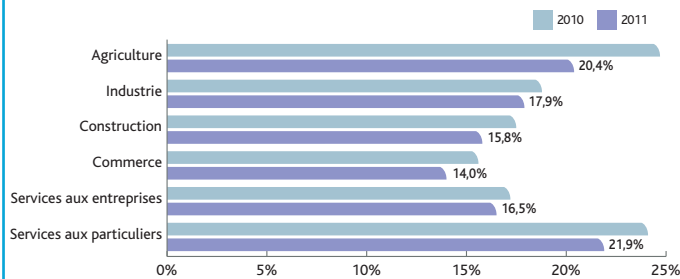
Évolution des projets de recrutement par taille d'établissement



Source: Enquête BMO 2011, Pôle emploi – Crédoc

Graphique 2

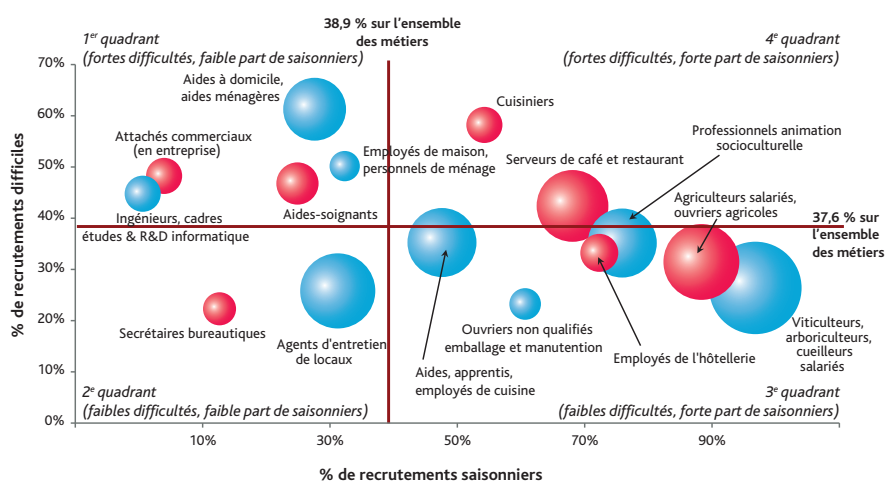
Part des établissements recruteurs par grand secteur d'activité



Source: Enquête BMO 2011, Pôle emploi – Crédoc

Graphique 3

Positionnement des 15 métiers les plus recherchés en fonction des difficultés à les pourvoir et de leur caractère saisonnier



Source: Enquête BMO 2011, Pôle emploi – Crédoc

Note de lecture: la taille de chaque bulle est proportionnelle au nombre de projets de recrutement. En bleu sont représentés les métiers dont le nombre de projets est en croissance par rapport à 2010, en rouge ceux à la baisse.

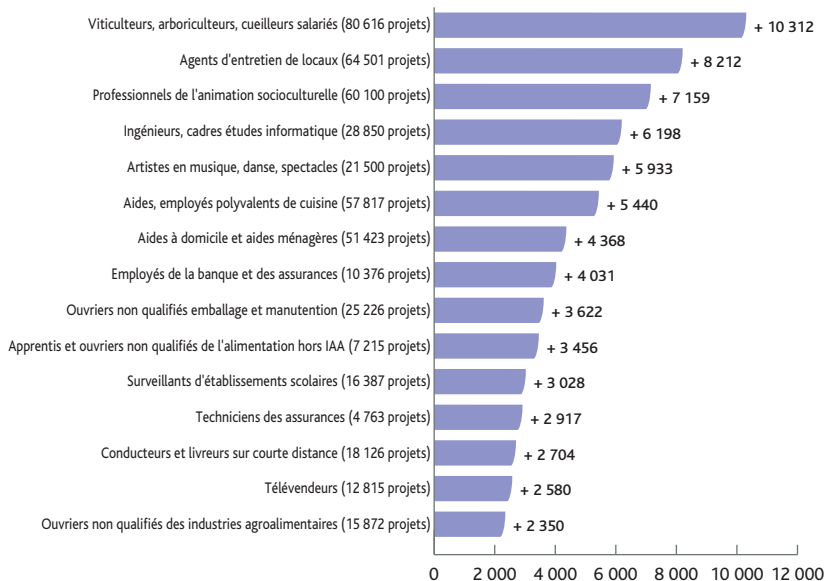
L'observation des 15 métiers les plus recherchés met en évidence quatre ensembles:

- les professions de la restauration (cuisiniers, serveurs de café), dont les embauches sont assorties de fortes difficultés et où les postes à pourvoir sont très largement saisonniers (4<sup>e</sup> quadrant du graphique 3);
- les métiers où les difficultés de recrutement sont faibles et dont les besoins en main-d'œuvre sont majoritairement saisonniers (3<sup>e</sup> quadrant). Il s'agit des viticulteurs et agriculteurs salariés, mais aussi des animateurs socioculturels, des employés de l'hôtellerie, des apprentis de cuisine et des ouvriers non qualifiés de l'emballage et de la manutention;
- les métiers à pourvoir sur des postes à caractère plus permanents et pour lesquels les employeurs anticipent des difficultés de recrutement (1<sup>er</sup> quadrant). On observe ici des profils peu qualifiés des services à la personne (aides à domicile, employés de maison) et du secteur médical (aides-soignants), ainsi que des professions essentiellement qualifiées des services aux entreprises et du commerce (attachés commerciaux, ingénieurs);
- les secrétaires bureautiques et les agents d'entretien qui font figure d'exception avec des besoins en main-d'œuvre plutôt permanents et de faibles difficultés de recrutement (2<sup>e</sup> quadrant).

C'est dans les métiers de viticulteurs salariés, agents d'entretien de locaux, animateurs socioculturels et ingénieurs que l'on enregistre les plus fortes hausses d'intentions d'embauche. Les professions de la banque et des assurances progressent également très significativement, ainsi que les ouvriers non qualifiés de l'alimentation et des industries agroalimentaires. À ceux-ci s'ajoutent un certain nombre de profils divers et peu qualifiés (surveillants d'établissements scolaires, télévendeurs, livreurs), en forte croissance.

Graphique 4

Les 15 métiers enregistrant les plus fortes hausses du nombre de projets de recrutement (2011/2010)



Source: Enquête BMO 2011, Pôle emploi – Crédoc

Note de lecture: Cette année, on enregistre 80616 projets de recrutement de viticulteurs, arboriculteurs et cueilleurs salariés, soit 10312 de plus qu'en 2010.

### Le secteur des services aux particuliers, premier pourvoyeur d'emplois

Avec 41,8 % des intentions de recrutement, les services aux particuliers constituent toujours le plus important réservoir d'emplois (+1,3 % cette année), bien que la part d'établissements susceptibles de recruter dans ce secteur baisse de 2,2 points. Cette tendance s'explique notamment par de nouveaux besoins liés au changement dans les structures familiales et dans l'organisation des temps de vie et par l'amélioration dans la prise en charge de la dépendance. En moyenne, les établissements recruteurs de ce secteur projettent d'effectuer 4 embauches contre 3,6 sur l'ensemble des secteurs. Au sein de ces services, l'hébergement-restauration rassemble un tiers des intentions d'embauche (-1,3 %) avec, d'après les employeurs, 40,8 % de cas difficiles à recruter et 61,3 % d'embauches saisonnières. Dans le domaine de la santé et de l'action sociale (28,0 % des projets du secteur), l'hébergement médicalisé pour personnes âgées affiche une hausse de 19,7 % d'intentions de recrutement.

### Forte croissance des projets dans les services aux entreprises

Les établissements de services aux entreprises contribuent à hauteur de 22,9 % à l'ensemble des projets de recrutement formulés pour 2011 et voient leurs perspectives d'embauche progresser de 10,1 %. Les activités financières et d'assurance (+21,6 %) et le transport-entreposage (+17,5 %) participent largement à ce résultat, avec des profils en tension, comme les ingénieurs et cadres d'études informatiques. À l'inverse, les perspectives d'embauche se dégradent dans les activités immobilières (-7,8 %).

### Le commerce pénalisé par le secteur automobile

La baisse des perspectives d'embauche affecte également le commerce (-7,6 %) qui voit sa contribution au total des embauches diminuer de 1,1 point par rapport à l'an dernier. Cette contraction est principalement imputable au commerce et à la réparation automobile (-12,2 %). Le commerce de gros

connaît une moindre dégradation de ses perspectives d'embauches (-2,4 %), alors que la situation est assez disparate dans la vente au détail (+9,4 % pour les hypermarchés, -2,9 % pour les supermarchés, -14,7 % pour l'habillement en magasins spécialisés...). Chaque établissement recruteur du commerce envisage de réaliser 2,6 embauches en moyenne cette année et la part des besoins en main-d'œuvre saisonnière s'élève ici à 37,0 % du total.

### Dans l'agriculture, bien qu'en baisse, le nombre de projets d'embauche reste élevé

Plus d'une intention d'embauche sur dix émane du secteur agricole, soit 167 800 projets, en diminution de 5,5 %. La part d'établissements envisageant de recruter dans le secteur est également en recul et passe de 24,7 % à 20,4 %. Dans moins d'un tiers des cas, les embauches sont jugées difficiles et, pour la grande majorité, font l'objet de contrats saisonniers (89,7 %). Dans ce secteur, quatre activités sont à l'origine des trois quarts des intentions d'embauche. Il s'agit de la culture de la vigne, de fruits à pépins, de céréales et de légumes et tubercules. Les viticulteurs, cueilleurs, ouvriers agricoles et maraîchers font ainsi partie des profils les plus recherchés.

### Reprise de l'emploi dans l'industrie

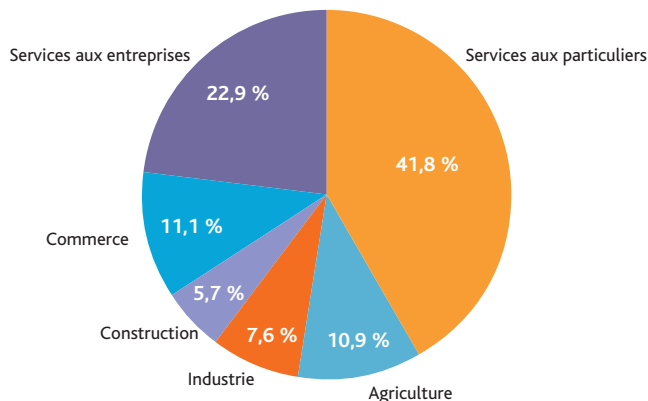
L'industrie ne représente que 7,6 % de l'ensemble des intentions d'embauche. Néanmoins, les perspectives d'emploi prennent une orientation favorable, avec une hausse de 10,3 %, soit un nombre de projets de 117 300 en 2011. Cette croissance est particulièrement marquée dans la fabrication de matériels de transport destinés essentiellement à l'industrie automobile et aéronautique, dans la métallurgie et la fabrication d'équipements électriques. De fait, les difficultés d'embauche progressent légèrement et concernent désormais 40,1 % des besoins en main-d'œuvre. Les industries agroalimentaires prévoient également une augmentation de leurs intentions de recrutement (+6,3 %), avec des besoins en personnels plus ou moins qualifiés (ouvriers non qualifiés des IAA, manutentionnaires, boulangers, commerciaux...).

### Plus d'une embauche sur deux est jugée problématique dans la construction

Les intentions de recrutement affichent leur plus fort recul dans le secteur de la construction (-11,2 %) dont l'activité,

Graphique 5

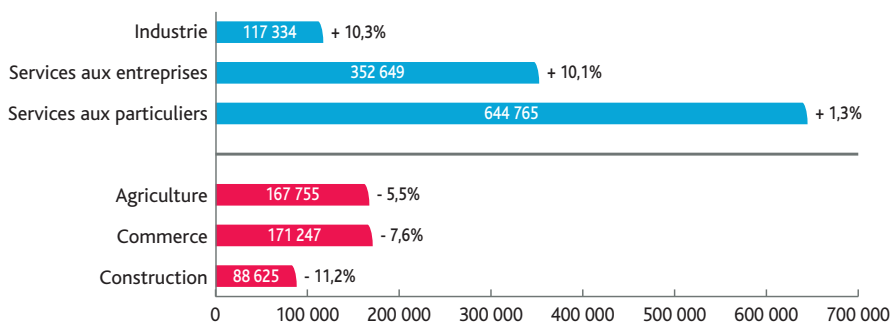
#### Répartition du nombre de projets de recrutement par secteur d'activité



Source : Enquête BMO 2011, Pôle emploi – Crédoc

Graphique 6

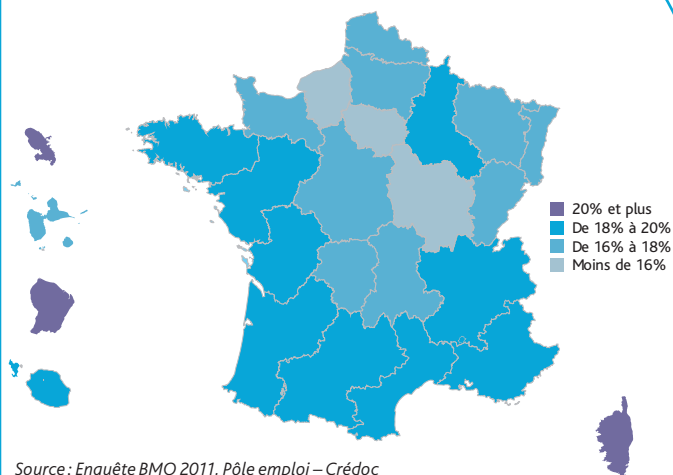
#### Évolution 2011/2010 des projets de recrutement par secteur d'activité



Source : Enquête BMO 2011, Pôle emploi – Crédoc

Carte 1

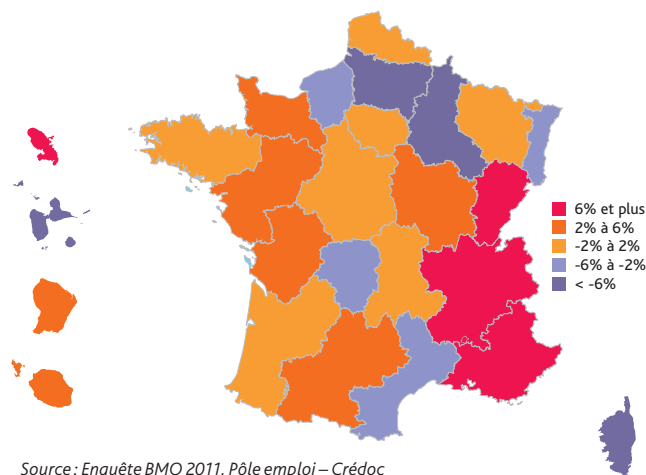
Proportion d'établissements envisageant de recruter



Source : Enquête BMO 2011, Pôle emploi – Crédoc

Carte 2

Évolution 2011/2010 du nombre de projets de recrutement



Source : Enquête BMO 2011, Pôle emploi – Crédoc

très affectée par la crise économique de 2008 à 2010, entame aujourd'hui une timide reprise. Les intentions d'embauche diminuent de 23,0 % dans les travaux publics et de 8,8 % dans le gros œuvre. Le second œuvre du bâtiment, habituellement moins affecté par les fluctuations conjoncturelles, perd 9,4 % de ses projets d'embauche. Malgré cette décroissance, les employeurs considèrent encore comme problématique plus de la moitié de leurs projets de recrutement (53,6 %), notamment sur les profils qualifiés du second œuvre: maçons (53,7 % de cas difficiles), plombiers (60,2 %) et couvreurs (73,0 %) entre autres.

Recul généralisé de la propension à recruter dans les régions

La propension à recruter diminue cette année sur la quasi-totalité du territoire français. Les régions du sud et du littoral atlantique, où près d'un employeur sur cinq envisage d'embaucher, résistent pourtant mieux que celles d'une diagonale nord-ouest-centre-est qui comptabilise moins de 16 % de recruteurs potentiels. De façon générale, les zones touristiques et agricoles sont davantage enclines à recruter pour faire face à l'importante rotation du personnel et au surcroît d'activité saisonnière. C'est le cas de la Bretagne mais aussi de la Champagne-Ardenne, où plus d'une intention d'embauche sur deux répond à un besoin saisonnier. Par ailleurs, les régions Centre (44,5 %), Bourgogne (43,3 %), Franche-Comté (44,0 %), ainsi que la Corse (49,2 %) et la Guyane (50,2 %) concentrent les plus fortes proportions de projets jugés difficiles par les employeurs. De son côté, l'Île-de-France conserve ses spécificités: la région totalise 17,1 % des intentions d'embauches nationales, avec une

prédominance des activités de services (scientifiques et techniques, information, santé, hôtellerie et restauration...), mais sa part d'établissements pourvoyeurs d'emplois (15,6 %) demeure parmi les plus faibles.

Croissance du nombre de projets dans le sud-est

La moitié des régions voient leur nombre de projets de recrutement progresser. La hausse est davantage marquée dans le sud-est de l'hexagone. Certaines régions bénéficient même d'une croissance nettement supérieure à la moyenne nationale (+1,1 %). En Rhône-Alpes (+8,2 %), Provence Alpes Côte d'Azur (+7,3 %) et Franche-Comté (+6,6 %), les services aux entreprises expliquent dans une large mesure cette progression. À l'inverse, la contraction des projets de recrutement laisse apparaître des spécificités régionales: baisse prononcée dans l'agriculture et le commerce en Picardie (-9,4 %), dans la construction en Champagne-Ardenne (-7,7 %) et dans les services aux particuliers en Alsace (-6,0 %). Dans les départements d'outre-mer, les résultats apparaissent également contrastés: en forte baisse pour la Guadeloupe (-18,0 %), mais en hausse en Martinique (+25,7 %), à la Réunion (+5,3 %) et en Guyane (+5,1 %).

**Denis GORCE**  
Département Enquêtes  
**Adeline MICHARD**  
Crédoc

**Directeur de la publication:**  
Christian CHARPY  
**Directeur de la rédaction:**  
Bernard ERNST  
**Réalisation:** PARIMAGE

SOURCE ET MÉTHODE

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec l'ensemble de ses directions régionales et le concours du Crédoc. L'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

L'enquête BMO 2011 a été réalisée entre octobre et décembre 2010 dans les 22 régions métropolitaines et les 4 départements d'outre-mer. Le champ de cette dixième vague est le même que celui de l'an dernier, soit d'une part les établissements relevant de l'Assurance chômage et, d'autre part: les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) L'enquête ne comprend donc pas les administrations de l'État (ministères, police, justice...) et les entreprises publiques (Banque de France, RATP...). Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste de métiers proposée au secteur d'activité de l'établissement.

Sur les 2 376 500 établissements entrant dans le champ de l'enquête, près de 1 648 900 ont ainsi été interrogés, par voie téléphonique ou postale. Un dispositif spécifique a été mis en place cette année pour les plus grands groupes, afin de prendre en compte leur politique de recrutement centralisée. Au global, plus de 422 200 réponses ont été collectées et exploitées pour la France entière. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements. Par ailleurs, afin de faciliter l'interprétation des résultats et de pouvoir faire des comparaisons entre plusieurs vagues d'enquêtes, les résultats de BMO 2010 ont été recalés par rapport à la population mère de BMO 2011.